

**Délibération du Conseil Municipal  
de la Commune de CADENET**

**N° 12 / 2024**

**Session du 19 février 2024**



L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 19 février  
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la  
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 13 février 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX  
JACQUEME, JAUBERT, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS  
DE LACENNE, JAUMARY, DUVAL, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY,  
SCHOFFIT, RIPERT, BASTIE, SEVE, DEBIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN,  
SLAVICEK, VEVE, MICHAUX ;

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

**Absents :**

**Absents excusés :** BERGE

**Procurations :**

Mme BERGE

a donné procuration à Mme LAVOREL

**DEMANDE DE SUBVENTION - PROJET D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS  
DU CENTRE BOURG**

**PHASE 2 : RUE VICTOR HUGO/PLACE CARNOT/PLACE DE L'HORLOGE**

**PHASE 3 : RUE DANTON**

Monsieur le Maire rappelle qu'une première phase de travaux de voirie a été votée en 2023  
concernant la rue du 8 mai 1945.

La rénovation des espaces publics du centre bourg se poursuivra dans le secteur de la rue  
Victor Hugo, la Place Carnot, la Place de l'horloge (Phase 2), puis la rue Danton (Phase 3),  
afin de redynamiser le centre-bourg par :

- L'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune ;
- La poursuite de la politique de redynamisation commerciale en participant via les  
espaces publics à la valorisation des devantures commerciales et ainsi améliorer  
également le linéaire commercial ;
- L'amélioration du stationnement et du jalonnement modes doux entre les pôles  
d'attractivité (secteur commercial, secteur administratif) et les parkings tout en évitant de  
contraindre les habitants ;
- La valorisation des espaces publics afin de renforcer l'identité de la commune comme  
bassin de vie et développer le caractère touristique sur le territoire ;
- La prise en compte du changement climatique avec une amélioration de la gestion des  
eaux pluviales

Ainsi, le projet comprend :

- La création d'un réseau de collecte des eaux pluviales ;
- La création d'ouvrages surfaciques pour la collecte des eaux pluviales ;
- La réfection des voies de circulation ;
- La création et la matérialisation des places de stationnement à destination des habitants.

Le plan de financement a été établi comme suit :

Dépenses	En € en HT	En € en TTC	Recettes	En € En HT	En % du HT
Travaux rue Victor Hugo, place de l'horloge, place Carnot	261 331 €	313 597,20 €	Etat - DSIL	226 203 €	50 %
Rue Danton	145 401 €	174 481,20 €	Département - Contrat Vaucluse Ambition	135 721,80 €	30 %
Maitrise d'œuvre Etudes de MOE (10%)	20 337 €	24 404,40 €	Ville	90 481,20 €	20 %
Etudes diverses	5 000 €	6 000 €			
Imprévus	20 337 €	24 404,40 €			
Total des charges prévisionnelles	452 406,00 €	542 887,20 €	Total des recettes prévisionnelles	452 406,00€	100%

**Après avoir délibéré,  
 Le Conseil Municipal, à la majorité absolue (5 abstentions),**

- Valide le plan de financement du projet tel que présenté ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les financements précités auprès des différents partenaires et à signer tous documents y afférents ;
- Confirme que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2024.

Le Maire  
**Jean-Marc BRABANT**



La Secrétaire de séance

*Grange*